

ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE LA TOURETTE SAISON 2026-2027



A CONSERVER

POURQUOI S'INSCRIRE À L'ASSOCIATION SPORTIVE ?

- ✓ Participer à la vie de l'établissement et le représenter lors des compétitions, face à d'autres collèges
- ✓ Pratiquer une ou plusieurs activités de compétition ou de loisir
- ✓ S'éprouver, vivre des expériences sportives et se dépasser
- ✓ Se former à l'arbitrage pour prendre et assumer des responsabilités

DOCUMENTS À RENDRE

- ✓ Cotisation pour l'ensemble des activités (payable en chèque à l'ordre de « Association sportive Collège la Tourette » (25€ la seconde licence familiale), ou en espèces) :
 - 30 €
 - 37 € avec le t-shirt technique de l'AS
- ✓ L'autorisation parentale et l'adhésion au règlement intérieur signés par les responsables légaux.
- ✓ Une attestation de savoir-nager (pour la pratique de l'aviron uniquement).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- ✓ Les élèves licenciés peuvent pratiquer, au choix, toutes les activités.
- ✓ **Les élèves licenciés s'engagent à être assidus aux entraînements**, avec la possibilité de participer aux compétitions. En cas d'absence ponctuelle, l'enseignant référent de l'activité devra être prévenu. Un appel est systématiquement réalisé et consultable sur demande.
- ✓ Les élèves licenciés devront respecter les horaires de fonctionnement et se rendre directement sur les lieux d'activité. Ils seront libérés à la fin de l'entraînement.
- ✓ Pour les compétitions, les déplacements seront encadrés par l'équipe des professeurs d'EPS, les horaires seront indiqués sur la convocation. Les élèves seront accompagnés jusqu'au collège.
- ✓ Une participation financière (d'un montant maximum de 50€) pourra être demandée aux élèves qualifiés aux championnats régionaux ou nationaux.
- ✓ Le comité directeur de l'association sportive se réserve la possibilité d'exclure un élève sans aucun recours si le comportement de ce dernier pose problème.

ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR L'ASSOCIATION SPORTIVE

MAJ Sept 26

- ☐ **TENNIS DE TABLE avec M Borgeot**
 - Mardi de 12h à 13h en salle polyvalente
 - Mercredi de 13h30 à 15h en salle polyvalente

- ☐ **FUTSAL avec M Dagonne**
 - Mercredi 13h30 à 14h45, pour les 6^o/5^o gymnase Génétty
 - Mercredi 14h45 à 16h00, pour les 4^o/3^o gymnase Génétty

- ☐ **AVIRON Indoor avec M Pagès**
 - Mercredi 13h30 à 15h salle 2080 sous l'amphithéâtre du collège
 - Jeudi 12h05 à 13h salle 2080 sous l'amphithéâtre du collège.

- ☐ **ESCALADE avec M Dalloz**
 - Mercredi de 13h30 à 15h, pour les 6^o/5^o au mur de Baillieu
 - Mercredi de 15h00 à 16h30, pour les 4^o/3^o au mur de Baillieu

- ☐ **BADMINTON avec M Faure 1Er Trimestre UNIQUEMENT**
 - Mercredi 13h30 à 15h30 gymnase Duplat

- ☐ **AUTRES ACTIVITÉS PONCTUELLES** : Certains mercredis de l'année.
 - Cross
 - Challenge multi-activités
 - Randonnée
 - Etc...



ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE LA TOURETTE SAISON 2026-2027



A RENDRE

AUTORISATION PARENTALE ET ADHÉSION AU RÈGLEMENT

- Je soussigné(e) Père, Mère, Tuteur, Représentant légal (1) :
- autorise (2) né(e) le et
scolarisé en classe de à participer aux activités suivantes de l'Association Sportive du
collège (3) :
 - ☐ tennis de table ☐ aviron ☐ escalade ☐ futsal
 - ☐ activités ponctuelles (cross) ☐ badminton
 - M'engage à fournir dès la première séance à l'enseignant responsable de l'activité un
PAI si l'enfant en fait l'objet au collège.
 - Autorise le Professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas
d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale (4).
 - Autorise les enseignants d'EPS à utiliser l'image de mon enfant pour promouvoir ses
activités (4).
 - Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Association Sportive du
collège La Tourette.
 - Joins une attestation de savoir-nager pour la pratique de l'aviron.
 - Joins à l'inscription le règlement d'une valeur de € en chèque
(ordre Association Sportive Collège la Tourette), OU en espèce (1).

Téléphone en cas d'urgence :

Téléphone 1 Père, Mère, Tuteur, Représentant légal (1) :

Téléphone 2 Père, Mère, Tuteur, Représentant légal (1) :

Autre :

Fait à le

Signature :

- (1) Rayer la mention inutile
- (2) Indiquer le nom et prénom du licencié
- (3) Cocher les activités souhaitées
- (4) Rayer en cas de refus